

**RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE FORMATION DES CADRES DU  
MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI ET DE LA PROMOTION DES  
VALEURS CIVIQUES SUR LA FORMATION DES CADRES ENTREPRENARIAT  
FIJ - FNIJ**

L'atelier de formation s'est tenu du 26 au 30 Novembre 2012 dans la salle de Conférences du Stade Léopold Sédar SENGHOR.

Il a pour but de renforcer la capacité des Cadres du Ministère de la Jeunesse, par le biais du FIJ en partenariat avec la CONFEJES.

Ont pris part à cette rencontre, les cadres du Ministère venus des services déconcentrés et l'encadrement pédagogique, administratif local).

L'atelier est rythmé par 3 temps forts qui sont :

- La cérémonie d'ouverture
- Le déroulement des travaux
- la cérémonie de clôture

### **1-la Cérémonie d'ouverture :**

Elle a été présidée par Monsieur Cheikh DIAW, Conseiller Technique N° 1, représentant le Ministre de la Jeunesse qui a démarré ses propos par des salutations avant de donner la parole à Monsieur Aliou Kandji, représentant la Directrice du Stade qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et encadreurs.

Monsieur Macodé NDIAYE, formateur et représentant de la CONFEJES a parlé de la politique de Jeunesse dans sa structure par rapport à l'emploi des jeunes et à son accompagnement.

Reprenant la parole, le Conseiller Technique a communiqué sur la Citoyenneté pour un meilleur comportement des Jeunes et au respect des symboles de l'Etat.

Il a rappelé la disponibilité du Ministère a toujours accompagné les jeunes et son souhait de venir à la fin de cet atelier pour remettre les diplômes aux participants.

A la suite de ces différents orateurs, un bureau de séance est mis en place:

Monsieur Macodé NDIAYE a aussitôt annoncé les règles de bases comme la ponctualité, le respect mutuel, la mise sous vibreur du téléphone.

Contribuer positivement aux travaux, faire des propositions et des suggestions tout en sachant comment parler.

Prenant à son tour la parole, Monsieur Abdoulaye BA de l'Inspection Interne des services a présenté la politique de jeunesse sous ces différents aspects ; cadre juridique, cadre administratif et institutionnel.

Il a fait cas de la situation des jeunes par rapport aux taux de chômage très élevé, du manque d'articulation dans les rapports entre les compétences transférées et les collectivités locales à savoir les CDEPS et les municipalités, les Inspections Régionales et les Conseils Régionaux pour accompagner les jeunes,

Il a également fustigé le manque d'encadrement de proximité pour les projets déjà financés en faveur des jeunes.

Il a aussi souligné le déficit de communication en amont, comme en aval entre les différentes structures d'encadrement du Ministère.

Il a également émis le souhait d'une augmentation du financement de la politique de Jeunesse, qui n'est pour le moment que d'un pour cent (1%) du budget de l'Etat.

Il ya lieu de signaler que le programme amendé le matin a été corrigé et adopté l'après midi.

Dans cette lancée, Mr NDIAYE a présenté la CONFEJES qui a vu le jour en Décembre 1969 à Paris.

Il est revenu sur l'historique de cette structure depuis sa création jusqu'à sa reconnaissance comme Institution de la Francophonie en 2005. Elle regroupe quarante trois pays (43) et a pour mission de : structure d'encadrement, de formation et de financement de projet de jeunesse et des sports.

A la suite de Monsieur NDIAYE, le deuxième point concernant le déroulement des travaux à démarré avec l'intervention de Mr Magatte FALL Gueye par l'étude du guide simplifié pour la création de micro entreprise (Tome1)

Il s'agira de connaitre comment rédiger un plan d'affaire, son importance, quand on sait que l'esprit de l'entrepreneuriat c'est la formation, le financement et le suivi de l'idée d'affaires.

Ce guide simplifiée pour la création d'une micro entreprise, depuis son introduction jusqu'à son financement à savoir sa faisabilité, sa rentabilité doit répondre à un besoin.

La Journée du 28 Novembre 2012 à démarré par une communication de Mr FALL suite à la lecture du rapport de la journée du 27 Novembre, qui a été amendé et adopté sous réserve de correction.

Il a fait un bref rappel de l'étude financière d'un exemple de projet d'ouverture d'un restaurant dénommé « **TERAL GANN** ».

A la suite de ce rappel, Mr FALL nous a présenté le tableau des comptes d'exploitation. Ce tableau nous permet de faire une évaluation annuelle des recettes et dépenses pour connaître le résultat après le paiement des Impôts. (R-EX)

Il a ensuite procédé à l'identification et à l'analyse des créneaux porteurs du pays, pour faciliter le montage de projet par rapport aux opportunités de leur localité (14 régions).

L'étude de la négociation d'un financement a été introduit par Mr NDIAYE, qui a aussi communiqué sur l'idée d'affaire, le projet de vie, le projet d'entreprise et sur l'entreprise elle-même qui est structuré et qui obéit à des normes endogènes et exogènes tout en nécessitant beaucoup d'investissement par rapport à son environnement.

Le guide de l'animateur (cahier du maître) a été aussi présenté par Mr NDIAYE qui nous dit que l'animateur, pour mieux dérouler sa réunion ou session de formation, doit maîtriser son sujet et savoir l'exposé.

Le système minimal de trésorerie ou comptabilité simplifié a été présenté par Mr FALL.

Le système permet de montrer la part de chacun dans une entreprise formelle, le bailleur, le promoteur, les recettes et les dépenses et il rend crédible l'entreprise.

Après cette exposée, les participants ont été répartis en trois groupes pour les travaux d'atelier portant sur les projets d'ouverture d'entreprise dans le secteur du commerce, des prestations de service et de transformation.

Parlant de la journée du 29 Novembre, les travaux de groupe se sont poursuivis durant toute la journée pour se terminer par une plénière où chacun des trois groupes constitués a présenté son rapport final portant sur les études de cas qui était proposé.

### **RAPPORTEURS**

Mommar Talla NGOM  
Ablaye CISSE  
Bineta Diop KEBE  
Aliou CISSE